

*Questions orales*

dépenses engagées avant mars 1990. Comme les procès durent souvent non pas des mois, mais des années, peu de causes seront entendues avant cette date. Il s'ensuit que l'accès à la Charte est déjà compromis.

Ce programme revêt une importance capitale pour les handicapés et pour les associations qui défendent leurs intérêts. Il mérite l'appui des députés de tous les partis.

\* \* \*

[Français]

**LA SEMAINE NATIONALE DE LA FORÊT**

## LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES FORESTIÈRES

**M. Charles-Eugène Marin (Gaspé):** Monsieur le Président, en septembre dernier, le premier ministre a annoncé la création d'un ministère des Forêts de plein titre. Il signalait ainsi la reconnaissance de plus en plus vive de l'importance de ce patrimoine particulier et de cette ressource que sont les forêts pour l'ensemble des Canadiens.

Au cours des années qui ont précédé l'annonce de la création du ministère, en tant que nation, nous nous sommes manifestement réorientés vers une saine gestion de nos ressources forestières. Il suffit de rappeler les résultats impressionnants qui ont été obtenus dans le cadre des ententes fédérales-provinciales sur la mise en valeur des ressources forestières. En effet, près de 900 millions d'arbres ont été plantés et quelque 100 000 emplois ont été créés un peu partout au Canada.

La Semaine nationale de la forêt est le moment de réfléchir à ces réalisations et de se préparer à relever les nombreux défis que nous promet la forêt de l'avenir au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle.

[Traduction]

**M. le Président:** Je dois signaler aux députés que j'ai remarqué des objets sur les bureaux de certains députés des deux côtés de la Chambre. Les députés ne sont pas sans savoir que peu importe les raisons justifiant la présence de ces objets, ils enfreignent ainsi le Règlement. J'invite les députés à collaborer avec la présidence.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LE BUDGET**

## LES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je voudrais, tout comme hier,

aborder avec le ministre des Finances la question de son abus de confiance à l'égard des personnes âgées du pays.

Je tiens à lui rappeler ce que le premier ministre a déclaré durant la campagne électorale, à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Voici: «Tant que je serai premier ministre, les programmes sociaux, surtout ceux s'adressant aux personnes âgées, seront améliorés et non réduits.»

Aujourd'hui, le président de la United Senior Citizens of Ontario, qui représente 300 000 pensionnés, a dit ceci du premier ministre: «Il nous a induits en erreur.» Le président de la National Senior Citizen and Pensioners Association, qui représente un demi-million de personnes âgées, a également déclaré aujourd'hui: «Nous avons été trahis. . . les personnes âgées ont été induites en erreur.»

Le ministre des Finances pourrait-il nous expliquer pourquoi certaines personnes âgées seront les seules à voir une partie de leurs revenus imposée à 100 p. 100? Comment se fait-il que certaines personnes âgées de 75 ans paieront plus d'impôt sur le revenu que des gens de 35 ans qui ont les mêmes revenus? Le ministre juge-t-il vraiment équitable d'imposer davantage les gens d'une certaine tranche d'âge?

Des voix: Bravo!

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le critique financier de l'honorable chef appuie les mesures mêmes que nous prenons en l'occurrence.

Des voix: Non!

**M. Simmons:** Cessez d'induire la Chambre en erreur.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** C'est tout à fait conséquent avec ce que le premier ministre et d'autres ont déclaré de ce côté-ci. On consacrera cette année 865 millions de dollars de plus que l'année dernière aux paiements au titre de la sécurité de la vieillesse.

**M. Allmand:** Parce que le nombre des personnes âgées a augmenté.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Je tiens à dire également au député que ces paiements sont pleinement indexés.

Permettez-moi de citer à nouveau un passage du discours du Budget; voici: «Cette mesure respecte le caractère universel de ces programmes de transferts. Toute personne admissible continuera de bénéficier des prestations, peu importe son revenu.»

C'est précisément ce que nous faisons. Selon moi, c'est tout à fait conséquent avec ce qui a été déclaré dans le passé.